

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : INF-GEN-2016-041
Direction des infrastructures
Service du génie
Objet : Sentiers récréatifs St-Nicolas Financement afférent, autorisation d'aller en appel d'offres et décret des travaux
Date : Le 2 février 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Numéro de projet : PTI 2016 DVC-09153 – Montant 150 000,00 \$

Dans le cadre du projet d'aménagement des sentiers récréatifs de Saint-Nicolas, les travaux suivants sont prévus en 2016.

1. Honoraires professionnels

- ✓ Plans concept;
- ✓ Plans et devis pour la passerelle à l'embouchure de la rivière Aulneuse;
- ✓ Mandat d'évaluation des parcelles de terrains à acquérir
- ✓ Plans et devis pour l'aménagement de sentiers pédestres entre les rues de la Montagne et Vallée.

2. Travaux

- ✓ Compléter l'aménagement du sentier rue du Layon;
- ✓ Aménager un stationnement sur la rue de la Montagne;
- ✓ Débuter l'aménagement de sentiers pédestres entre les rues de la Montagne et Vallée.

Ces travaux seront réalisés en régie et à la suite d'appels d'offres.

Afin d'exécuter les travaux et octroyer les mandats, il faut obtenir du comité exécutif le financement ainsi que l'autorisation de procéder à l'appel d'offres. Il faut aussi obtenir du conseil de la Ville le décret des travaux.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Début des travaux : juin 2016

Fin des travaux : octobre 2016

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
Honoraires professionnels		25 000,00 \$		
Travaux		125 000,00 \$		
Total : Taxes nettes incluses		150 000,00 \$		
Montant déjà financé (solde disponible):				
	CE-2015-10-99	(13 246\$)		
	CE-2015-10-16	(22 718\$)		
Montant à financer		<u>114 036 \$</u>		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-2014-13-18, résolution CE-2015-10-99; extra-comptable : 1318-13; poste budgétaire : 1-22-747-07-721; solde disponible : 13 246\$.

Règlement « Omnibus » RV-2014-13-18, résolution CE-2015-10-16; extra-comptable : 1318-12; poste budgétaire : 1-22-747-07-721; solde disponible : 22 718\$.

Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

68 400\$ Taxes nettes incluses

RV-2014-13-18 , Omnibus 10 ans, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, l'installation ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, de machineries, de véhicules, d'ameublements, d'infrastructures et d'équipements, excluant les équipements informatiques.

Commentaires :

L'autorisation de financer cette dépense par ce règlement doit être donnée par le comité exécutif.

Montant disponible présentement à même ce règlement d'emprunt

45 636\$ Taxes nettes incluses Excédent de fonctionnement accumulé affecté de l'ex-ville de St-Nicolas

Commentaires :

L'autorisation de financer cette dépense doit être donnée par le conseil de la Ville.

L'excédent de fonctionnement accumulé affecté de l'ex-ville de St-Nicolas a présentement les disponibilités pour le montant de cette dépense.

Numéro du projet PTI : 2016 2017 2018
 Montants

PTI 2016-2017-2018 - Adopté le 14 décembre 2015							
No_Projet	Titre du projet	Prévision des investissements en milliers de \$			Financement emprunt 2016	Financement Ville Autre 2016	Subvention 2016
		2016	2017	2018			
Dvc-09153	Aménagement de sentiers pédestres (secteur St-Nicolas)	150	565	0	105	45	0

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage :

Signature du responsable d'activité budgétaire *Piero Duvallet* Date : *14 / 03 / 16*

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Christian Drouin	10/02/2016	Conseiller parcs et espaces verts
Maryse Roberge CPA, CA Conseillère en finances	01/03/2016	Validation-Volet financement
Vincent Vu, directeur de l'approvisionnement	7/03/2016	Validation - Volet approvisionnement

RECOMMANDATION (énoncé)





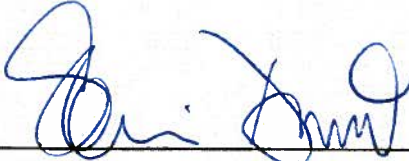
Il est recommandé au comité exécutif

- ✓ D'autoriser le financement d'une partie de la dépense relative à l'aménagement de sentiers pédestres (secteur Saint-Nicolas) pour un montant maximal de 68 400 \$ à même le règlement d'emprunt RV-2014-13-18;
- ✓ D'autoriser la Direction de l'approvisionnement à procéder aux appels d'offres requis;

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville

- ✓ de financer une partie de la dépense relative à l'aménagement de sentiers pédestres (secteur Saint-Nicolas), au montant maximal de 45 636\$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé affecté de l'ex-ville de St-Nicolas.
- ✓ le décret des travaux pour l'aménagement de sentiers pédestres et autres travaux connexes (secteur Saint-Nicolas).

Liste des pièces jointes :

Préparé par :  René Ouellet	Titre d'emploi : Conseiller aux infrastructures	
Recommandé par :		
 Vincent Fortier, ing. M.Ing. Coordonnateur	 Louis Audet, ing. Chef de service	 Sami Doucet Directeur
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : 16/03/2016

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

**Signature de la
Direction générale :**



Date : 2016/03/22